

CERCLE GÉNÉALOGIQUE D'ALSACE

41 rue Schweighaeuser, F-67000 STRASBOURG

☎ : 03.67.07.03.70 - <http://www.alsace-genealogie.com> - secretaire@alsace-genealogie.com

Le Cercle généalogique d'Alsace a été fondé en 1967 pour servir d'organe de liaison entre les généalogistes qui effectuent des recherches sur l'histoire des familles de la province (Bas-Rhin, Haut-Rhin, Territoire de Belfort) et leur permettre de s'entraider. Il est membre de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace.

Que propose le CGA à ses membres :

- trois bibliothèques, à Strasbourg, Barr et Paris ;
- une salle de travail ouverte aux membres avec accès à ses bases de données informatisées ;
- une revue trimestrielle (articles, généalogies descendantes et ascendantes, documentation, service d'entraide, etc.) ;
- une aide pour des traductions d'actes ;

- la publication et la diffusion d'ouvrages généalogiques dont la liste est consultable sur le site ;
- un site Internet (bases de données NMD'Alsace, Mariages d'Alsace, index des patronymes du Bulletin, lexique latin-français-allemand, etc.) ;
- un forum Internet et un groupe de discussion Internet ;
- une journée annuelle d'assemblée générale et de visite ;
- des réunions mensuelles dans les sections locales.

Trois possibilités vous sont offertes (en choisir une et une seule d'entre elles) :

- 1) adhésion (avec envoi du Bulletin, un seul exemplaire pour les couples)
- 2) abonnement simple au Bulletin (sans les avantages offerts aux membres), destiné aux associations, services d'archives...
- 3) adhésion seule (sans abonnement au Bulletin)

L'indication des coordonnées Internet autorise le CGA à les publier sur son site. Une seule adresse e-mail est enregistrée. Cette adresse sert à la validation de votre inscription sur le groupe de discussion Internet. En cas de changement en cours d'année, veuillez en informer le secrétariat puis refaire une demande sur le groupe.

Règlement :

- France : par chèque (à l'ordre du CGA) ou par virement
 - étranger : par chèque « payable en France » ou par virement
- Joindre le chèque à la demande d'inscription.
L'adhésion et l'abonnement sont valables pour l'année civile 2017.

Virement :

sur le compte CIC
compte n° 30087 33042 00061873003 76
IBAN : FR76 3008 7330 4200 0618 7300 376
BIC : CMCIFRPP

Les frais bancaires sont à la charge du cotisant

Joindre un timbre ou un coupon international à toute lettre demandant une réponse.

✂

Demande d'adhésion ou d'abonnement simple pour 2017 :

Je soussigné(e),

Prénom : Nom :

Adresse complète :

Année de naissance : Profession :

☎ : E-mail :

Tél portable : Site Internet :

1) Tarifs d'adhésion 2017 au CGA (avec envoi du Bulletin) :

<input type="checkbox"/> pour la France métropolitaine	50 €
<input type="checkbox"/> pour la France couple :	60 €
<input type="checkbox"/> pour la France d'outre-mer	57 €
<input type="checkbox"/> pour l'Europe	55 €
<input type="checkbox"/> pour le reste du monde	58 €
<input type="checkbox"/> donateur *	100 €
<input type="checkbox"/> bienfaiteur ***	200 €

2) Tarifs d'abonnement simple au Bulletin 2017 (non adhérent au CGA) :

<input type="checkbox"/> pour la France métropolitaine	50 €
<input type="checkbox"/> pour la France d'outre-mer	57 €
<input type="checkbox"/> pour l'Europe	55 €
<input type="checkbox"/> pour le reste du monde	58 €

3) Tarifs d'adhésion au CGA (sans envoi du Bulletin) :

<input type="checkbox"/> cotisation individuelle	40 €
<input type="checkbox"/> cotisation couple :	50 €
<input type="checkbox"/> donateur **	100 €
<input type="checkbox"/> bienfaiteur ****	200 €

reçu fiscal de 50 € (*), 60 € (**), 150 € (***), 160 € (****) pour la France et outre-mer

Demande à adhérer au CGA à partir de l'année 2017 :

Choisis d'être rattaché à l'une (et une seule !) des sections suivantes :

- Brumath Ile-de-France Mont-Ste-Odile Saverne Strasbourg

Le choix d'une section, non obligatoire, concerne d'abord les membres présents aux réunions.

Date : signature :

réservé au secrétariat